



Avis de Réinventons Plaisance sur le budget 2010

La séance du conseil municipal du 31 Mars était principalement consacrée à l'examen du Compte Administratif 2009 (la gestion de l'année précédente), et du Budget Primitif 2010.

Un effort analytique sur les dépenses de fonctionnement

La section Fonctionnement du Compte Administratif 2009 est claire, et met bien en lumière les différents postes. Quelques axes pour la maîtrise des dépenses apparaissent ainsi comme une évidence, dans l'objectif de dégager des ressources pour des services répondant aux besoins des Plaisançois :

- Réduire les frais élevés de Télécommunications (100 k€ en 2009, +40%) ;
- Stopper la croissance des dépenses énergétiques (590 k€, +14%) ;
- Déployer le télépaiement et la gestion des relations avec les administrés via Internet pour réduire les frais d'affranchissement (45 k€, +10%) ;
- Valoriser le patrimoine foncier dormant, et stopper les prêts de terrains agricoles à titre gracieux ;

L'équipe majoritaire a pris certains engagements en ce sens.

Nous regrettons un état des lieux insuffisant. En effet, le patrimoine foncier de la commune n'apparaît pas. En absence de ces données, il nous est donc difficile de connaître le potentiel d'investissement réel de la commune.

Des investissements improvisés et mal dimensionnés

Avaient été prévues 11M€ d'opérations ; seules 5.5M€ ont été réalisées en 2009 :

- Des retards de programmation pour beaucoup d'opérations comme l'extension de l'école Rivière ;
- Certaines opérations ont purement disparu du programme, ou ont considérablement réduit d'ampleur: Nouveau bâtiment de La Poste, Réfection Atelier municipal ;
- L'achat d'un local administratif à une société, dont un cogérant est conseiller majoritaire, est apparu subitement, sans présentation d'un dossier justificatif ni d'évaluation d'aménagements ;

L'opération principale, la réalisation d'une cuisine centrale, est également controversée :

- L'opération n'a pas été conçue dans un cadre d'intercommunalité. Aujourd'hui La Salvetat et bientôt Fonsorbes construisent leur propre cuisine centrale ;
- Ce sont donc autant de surcoûts en infrastructure qu'en fonctionnement que le contribuable Plaisançois devra financer ;
- L'équipement réalisé nous semble également dimensionné pour une sous-traitance à des industriels de la restauration, et nous nous interrogeons sur sa possibilité d'être opéré en régie, en liaison avec des producteurs de proximité.

Autres regrets dans les choix d'équipements :

- La mise aux normes coûteuse de l'école des Arts (1M€), toujours mal adaptée à sa fonction : Nous préconisons un véritable local dédié à l'école de Musique dans le complexe Monestié,
- La construction d'un vestiaire modulable (380 k€) sur le terrain d'honneur plutôt qu'un vestiaire en dur sur le terrain annexe.

En revanche, nous soutenons :

- La réalisation de la nouvelle crèche (1M€),
- Le principe d'un pôle culturel à Monestié, (qui figurait dans notre programme de campagne), dont les objectifs doivent toutefois être précisés.

Une cagnotte qui s'accroît

Devant les réalisations reportées, une cagnotte s'accumule d'année en année. Elle va également s'amplifier en 2010, puisque des montants considérables sont programmés sur des opérations qui ne seront pas réalisées dans l'année : centre ville (4M€), Monestié II (3M€).

Cette somme, prélevée sur les impôts des Plaisançois, est dormante. Pourquoi immobiliser cet argent et ne pas l'affecter à des opérations plus urgentes, ou au remboursement de l'emprunt, ou le placer dans des conditions sûres ?

A titre d'exemple, la maison Guitard appartient à la commune depuis plusieurs années. Elle est pourtant pressentie pour accueillir la médiathèque, et l'équipe majoritaire a pris des engagements en ce sens. Pourquoi l'opération est-elle encore retardée ?

Aussi, nous appelons à une meilleure efficacité budgétaire. Elle passe par une programmation pluriannuelle des investissements, mettant en évidence les échéances calendaires et les ressources financières à mobiliser.

Cette planification budgétaire à moyen terme apporterait une vision globale, mais aussi une meilleure capacité de négociation des financements par effet de synergie.

La tentation immobilière

Malgré nos demandes répétées, il nous est impossible de connaître le patrimoine foncier de la commune. La taxe foncière payée par la commune (75 k€ contre 25 k€ à Cugnaux) montre qu'il est significatif. Mais ce patrimoine dort : de nombreux terrains sont loués à titre gratuit.

Quelle est la vocation de ce patrimoine dans le développement de Plaisance ? Le maire a reconnu en conseil qu'il était le seul à le connaître. Devant ce manque de transparence, nous craignons qu'il s'agisse de réserves non pas pour de nouvelles infrastructures, mais pour de la spéculation immobilière.

Rappelons le contexte très morose des projets immobiliers alentours, en zone périphérique : ZAC des Ramassiers, Andromède... Les risques sont significatifs.

Nous appelons donc la municipalité à se recentrer sur sa vocation première, à savoir répondre aux besoins de ses administrés ! Puisse l'énergie de son premier magistrat se focaliser sur ces objectifs majeurs : Doter Plaisance de véritables infrastructures de transports et scolaires, d'un centre ville convivial et dynamique, d'équipements culturels et sportifs à la dimension de notre ville, et de projets ambitieux de citoyenneté et de vivre-ensemble.